



Communiqué Aéro Rochefort

Le 09 juin 2020

Les syndicats CGT Stelia, Malichaud et Simair se sont réunis ce jour pour faire le point sur la situation des entreprises Rochefortaises sous-traitantes de la filière aéronautique vis à vis de leur donneur d'ordre.

La situation post confinement semble être sensiblement la même dans les trois entreprises avec le recours au chômage partiel jusqu'au 31 décembre 2020, la mise en place des modulations basses et l'élargissement du télétravail tant que cela est possible.

Les élus CGT s'accordent pour dire que cette crise sanitaire n'est pas que la conséquence du simple virus Covid-19 mais bien la résultante d'une politique salariale et industrielle mis en place depuis des décennies, encouragé par l'UIMM et d'orientation politique des gouvernements successifs de ces 30 dernières années.

Les élus CGT de l'aéronautique Rochefortaise font déjà le triste constat que la crise sanitaire Covid-19 n'aura pas épargné les contrats précaires (intérim, sous-traitants in-situ et CDD) environ 50 chez Malichaud, 50 pour Simair et 500 pour Stelia.

La situation reste préoccupante pour le paysage économique du bassin industriel Rochefortais avec une baisse de charge de 70 % pour Malichaud sous-traitant du donneur d'ordre Safran, plus de 50 % de baisse de charge pour Simair, la plus grosse entreprise de Rochefort Stelia elle souffre d'une baisse de plus de 30 %.

Le PDG de Stelia envisage une baisse de 17 % de la masse salariale du groupe, qui laisse planer des incertitudes pour le site Rochefortais ainsi que pour les autres sites Français du groupe.

Le bassin aéronautique Rochefortais va connaître sa première vague massive de licenciement avec l'entreprise Métalchrome qui doit se séparer de 105 salariés dont 25 CDD dans un avenir proche selon les dires des élus du Comité Social Économique de cette entreprise. Pour l'entreprise Malichaud si la charge de travail ne s'améliore pas d'ici la fin de l'année un Plan Social Économique serait envisagé.

En ce qui concerne le plan du gouvernement sur l'aéronautique, les syndicats CGT s'interrogent, s'il sera bénéfique pour nos entreprises et qu'elle en sera sa déclinaison pour sauver nos emplois ainsi que notre savoir faire ?

La CGT préconise, à l'occasion de cette crise, de se poser la question fondamentale de la place du travail. Pour travailler tous et travailler mieux, il est nécessaire de travailler moins. Nous revendiquons une diminution du temps de travail avec la mise en place des 32h et des forfaits de 200 jours afin d'absorber la hausse du chômage massive dû à cette crise sanitaire.

Si la CGT conçoit que des aides peuvent être attribuées à des entreprises de la filière, elle demande que cela se fasse dans la plus grande transparence et de créer une commission sous le contrôle des représentants du personnel.

Les syndicats CGT Aéronautique Rochefortais,